



# Nettoyant antivoile

pour dalles et pavés



## MISE À JOUR

14 janvier 2011

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : [techniseal.com](http://techniseal.com)  
– rubrique France et Belgique

 **N°Vert 0 800 600 510**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Belgique : +32 (0)2 721 73 87

Techniseal<sup>®</sup> Canada : composez le +1 (514) 523-8324

## UTILISATIONS

- Surfaces dallées ou pavées en béton ou en argile.

## PROPRIÉTÉS

- Enlève les voiles laissés par les mortiers de jointoiement, les poussières de coupes, etc.
- Ne contient pas d'acide chlorhydrique
- Respecte l'environnement

## DESCRIPTION

Le NETTOYANT ANTIVOILE TECHNISEAL<sup>®</sup> enlève les voiles laissés après les travaux de jointoiement et de maçonnerie sur les dalles et pavés en béton et en argile. Il agit efficacement sans décolorer ni détériorer la surface. Contrairement à l'acide chlorhydrique le NETTOYANT ANTIVOILE TECHNISEAL<sup>®</sup> dégage très peu d'odeur et respecte l'environnement.

## MODE D'EMPLOI

**IMPORTANT :** Porter des vêtements de protection appropriés. Afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes, il est recommandé de procéder à un essai sur une petite zone peu apparente. Attendre au moins 30 jours avant de nettoyer une surface jointoyée avec le SABLE POLYMÈRE TECHNISEAL. Ne pas appliquer le produit sous un soleil ardent.

**Dilution:** Dans un arrosoir en plastique, verser 1 volume de produit dans ½ à 2 volumes d'eau (ne pas verser l'eau dans le produit). La concentration de la solution nettoyante doit être ajustée de façon à nettoyer la surface sans décolorer ni endommager les supports.

**Application:** Nettoyer par section de 10 m<sup>2</sup> à la fois. Verser la solution nettoyante pour bien couvrir toute la surface et ne laisser aucune partie non recouverte. Frotter la surface à l'aide d'un balai-brosse, puis rincer immédiatement et abondamment avant de passer à une autre section. Ne pas laisser sécher le produit sur la surface, garder le mouillé en pulvérisant de l'eau jusqu'à son rinçage final. Nettoyer chaque section en empiétant sur les sections adjacentes, de façon à ne laisser aucune partie non nettoyée entre les sections. Lorsque toutes les sections ont été nettoyées, rincer abondamment et laisser sécher. S'il reste des taches, nettoyer de nouveau.

## CONSOMMATION

1 litre de solution nettoyante permettent de nettoyer approximativement 1,5 m<sup>2</sup>. La consommation dépendra de l'état de la surface et de la dilution réalisée.

## CONDITIONNEMENT

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
151-604	4 L	4	108

## TRANSPORT

### **Terre, mer et air**

UN3265=LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

Classe 8

Groupe d'emballage II

ADR/RID : étiquette 8, Ident. 80, Quantité Limité LQ22, Dispo. 274, EQ E2, Cat 2, Tunnel E

IMDG : Quantité Limité 1L, FS F-A, S-B, Dispo. 274, EQ E2

IATA : Passager 808 1L, Y808 0.5L, Cargo 812 30L, note A3, EQ E2

## GARANTIE LIMITÉE

Le produit Techniseal® est propre à l'usage qui est attendu, tel que décrit dans sa fiche technique, et il présente les caractéristiques prévues. Cependant, les performances du produit sont directement liées à ses conditions d'application et d'utilisation qui doivent impérativement respecter les prescriptions données par Techniseal®. Dans ces conditions, comme Techniseal® n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface, sur l'application et plus généralement sur l'utilisation du produit, Techniseal® ne peut garantir le travail fini. En conséquence, la garantie de Techniseal® est limitée au remplacement d'un produit qui serait défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avant d'utiliser ce produit, l'utilisateur doit donc s'assurer que le produit convienne à l'utilisation que celui-ci veut en faire en effectuant un essai sur 0,4 m<sup>2</sup>. Seul l'utilisateur assume les risques liés à cette utilisation. Cette garantie limitée exclut toute responsabilité relative à des dommages indirects, accidentels ou spéciaux.



### ENVIROMAT

Zone Artisanale Bel Air

21, rue Benjamin Franklin - B.P.807

77000 LA ROCHETTE

☎ 01.64.10.14.20 - 📠 01.64.10.26.70

@ [info@enviromat.fr](mailto:info@enviromat.fr) - [www.enviromat.fr](http://www.enviromat.fr)